



Dépêche 91/03

Retraite : calculez votre pension

Calculez votre pension après la réforme des retraites et comparez-la à celle que vous auriez perçue sans réforme. La CFDT Finances vous fournit une feuille de calcul Excel, à télécharger ci-dessous, qui vous permettra d'effectuer ces calculs sans efforts.

Il vous suffira de remplir les cases orange correspondant à votre situation. Pour vous déplacer d'une case à l'autre, utilisez la touche de tabulation sur la gauche de votre clavier (touche avec deux flèches superposées indiquant des directions opposées). Les cases bleues en bas de la feuille vous indiqueront le montant de votre pension ainsi que le taux de remplacement après et avant la réforme. Attention toutefois ! Le taux de remplacement tient compte de la décote ou la surcote et des majorations pour enfant. Il peut donc être supérieur à 80% et atteindre, au maximum, les 100%. La limite des 80% ne concerne que le taux de remplacement correspondant aux trimestres liquidables et aux diverses bonifications.

A ces montants de pension, il conviendra d'ajouter, dans les deux cas, l'IMT (indemnité mensuelle de technicité), l'IRTI (indemnité de risque à taux indexé) pour certains douaniers et, le cas échéant, la NBI (nouvelle bonification indiciaire). Il faudra aussi ajouter à la pension après la réforme toutes les nouveautés qu'elle apporte et dont les modalités de calcul restent à préciser : prise en compte du temps partiel familial, validation gratuite de certaines périodes, prise en compte de deux mois et demi de primes, rachat d'années d'études.

Dès lors que tous ces éléments auront été précisés, nous vous fournirons une nouvelle feuille de calcul les intégrant.

Paris, le 11 juin 2003